

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# **AfrIPI soutient l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle dans l'harmonisation des stratégies d'exploitation des contenus culturels à l'ère du numérique**

Douala, du 18 au 20 décembre 2023: Le projet «Droit de Propriété Intellectuelle et Innovation en Afrique» (AfrIPI), en collaboration avec l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI), organise un séminaire sur **l'harmonisation des stratégies d'exploitation des contenus culturels dans les États membres de l'OAPI à l'ère du numérique.**

Cet atelier contribuera au renforcement des capacités des représentants des États membres lors de l'exploitation et la gestion des droits de propriété intellectuelle liés aux contenus culturels dans le contexte de leur diffusion par les voies numériques. Ce sera également un cadre d'échanges, de partage d'expériences et de bonnes pratiques pour assurer un tournant technologique profitable au continent africain dans le domaine de l'industrie culturelle.

La rencontre à laquelle participeront des représentants de sociétés de gestion collective et d'administrations en charge de la culture dans différents États membres de l'OAPI, permettra d'échanger et d'adopter une démarche harmonisée en vue de la mise en place de modèles économiques devant aboutir à l'exploitation efficiente des créations culturelles dans un contexte de plus en plus tourné vers la communication numérique.

L'atelier servira également de plateforme de dialogue et de renforcement de capacités sur les aspects juridiques et techniques, nécessaires au développement des industries culturelles performantes en Afrique.

A ce titre, l'OAPI, dans sa mission d'accompagnement et de promotion, entend se servir de cet atelier régional pour promouvoir l'exploitation et l'adoption de l'utilisation de la propriété intellectuelle en tant que catalyseur de l'innovation et de la croissance économique de ses États.

## À propos d'AfrIPI

AfrIPI est le projet pionnier de coopération en matière de propriété intellectuelle qui engage une action conjointe entre l'Union européenne et l'Afrique pour stimuler le commerce intra-africain et faciliter les investissements Afrique-Europe pour la croissance économique et le développement durable. Le projet est cofinancé par la Commission européenne, par l'intermédiaire de la direction générale des partenariats internationaux (DG INTPA), et par l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO). Il est mis en œuvre par l'EUIPO, en partenariat avec des institutions régionales et nationales Africaines, notamment la Commission de l'Union africaine (CUA), l'OAPI et l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO).

Pour plus d'informations : [www.afripi.org](http://www.afripi.org)

## À propos de l'OAPI

L'OAPI est une organisation régionale africaine spécialisée dans le domaine de la propriété intellectuelle. Elle compte, à ce jour, dix-sept États membres: Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.

L'OAPI a pour mission, entre autres: d'assurer la protection et la publication des titres de propriété industrielle; d'encourager la créativité et le transfert de technologies par l'utilisation des systèmes de propriété industrielle; de rendre l'espace juridique attrayant à l'investissement privé par la création des conditions favorables à l'application effective des principes de la propriété intellectuelle; de mettre en œuvre des programmes efficaces de formation pour améliorer les capacités de l'OAPI à offrir des services de qualité et de créer les conditions favorables à la valorisation des résultats de la recherche et à l'exploitation des innovations technologiques par les entreprises nationales.

Pour plus d'informations : [www.oapi.int](http://www.oapi.int)

\*\*\*fin\*\*\*